

# MÉMOIRE D'AVENIR

n° 39

JUILLET-SEPTEMBRE  
2020

LE JOURNAL DES ARCHIVES NATIONALES

➔ **RÉSEAUX ET PARTENAIRES**

**LES DESSOUS DE LA CORRESPONDANCE  
INTIME DE MARIE-ANTOINETTE ET FERSEN**

*Dernières révélations*

## ÉDITO

Depuis mars dernier et la parution du précédent numéro de *Mémoire d'avenir*, nos vies ont été bousculées. Aux Archives nationales, nous avons dû, en pleine crise épidémique, « boucler » nos sites de Paris, Pierrefitte-sur-Seine et Fontainebleau, fermer nos salles de lecture et suspendre l'exposition sur la police des Lumières. Nous vous livrons, dans le présent numéro, un article sur notre fonctionnement en « mode confiné ». Vous pourrez y découvrir les opérations spécifiques qui ont été menées, comme le cycle numérique « Un jour, une histoire », ou encore notre don de masques aux hôpitaux ou de matériaux en plastique qui ont permis de fabriquer près de 100 000 visières de protection.

Et maintenant ? À l'instant où j'écris ces quelques lignes, nous sommes encore en « phase de reprise d'activités » sur les sites. Le retour est progressif, 25 % de l'effectif début juin, 50 % fin juin, réouverture des salles de lecture et de l'hôtel de Soubise au 1er juillet, mais dans des conditions encore contraintes... Les nouvelles sont rassurantes sur le front de l'épidémie et nous espérons un retour complet à la normale à la fin de l'été, pour la rentrée.

Pour autant, et sans attendre cette échéance, l'activité des Archives nationales n'a jamais cessé, même au plus fort de la période de confinement. Les dossiers au long cours qui pouvaient être menés en « distanciel » ont été poursuivis à domicile, les rendez-vous de l'automne ont été préparés et seront honorés. Ce numéro de *Mémoire d'avenir* en livre quelques exemples, qu'il s'agisse d'instruments de recherche, clés d'accès aux archives, du festival « Les traversées du Marais » (4-6 septembre) et des *Lettres ordinaires* d'Adriana Wallis, de l'accueil d'auteurs de bandes dessinées à Pierrefitte-sur-Seine ou encore de nos prêts de documents à d'autres institutions patrimoniales, en France ou à l'étranger, pour des expositions temporaires.

Le présent *Mémoire d'avenir* est aussi l'occasion d'exposer le résultat des recherches sur les lettres « caviardées » échangées entre Marie-Antoinette et Fersen. Le bien nommé projet REX en a révélé les tracés sous-jacents et dévoile, pour la première fois, l'expression écrite, jusqu'ici soigneusement cachée, de leurs sentiments amoureux.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro de l'été.



**Bruno Ricard,**  
directeur des Archives nationales

## ACTUS



Façade de l'hôtel de Miramion sur le quai de la Tournelle, fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle. © Ministère de la Culture, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Diffusion RMN-GP

### Le fonds des Miramiones s'enrichit

Les Archives nationales ont acquis sur le marché parisien, en janvier 2020, un manuscrit intitulé *Règlement et Directoire de la Supérieure de la communauté des Filles de Sainte-Genève*, lequel porte désormais la cote LL//1681/2.

Marie Bonneau de Rubelles (1629-1696), veuve de Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, conseiller au parlement de Paris, célèbre pour avoir été enlevée en 1648 par Roger de Bussy-Ratutin, fit vœu de chasteté en 1649 et ne cessa jusqu'à sa mort de se consacrer à des œuvres de charité et d'enseignement. Proche de saint Vincent de Paul et de Louise de Marillac, elle se retira, en 1661, avec une douzaine de jeunes filles, dans une maison de la rue Saint-Antoine, créant la communauté de la Sainte Famille, vouée aux soins des malades et à l'instruction des jeunes filles pauvres. Venant loger près de sa fille à l'hôtel de Nesmond, elle accepta l'union, en 1669, de sa communauté avec celle des Filles de Sainte-Genève, fondée dans le même but en 1632 par Françoise de Blosset, près de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et dont le supérieur, Féret, curé du lieu, était aussi son directeur de conscience. En 1670, elle installa la communauté dans l'hôtel de Miramion, au 47 du quai de La Tournelle, voisin de l'hôtel de Nesmond. C'est Féret qui rédigea en 1674 leurs constitutions (LL//1679 et 1680) et probablement le règlement du supérieur (LL//1681/1).

M<sup>me</sup> de Miramion, à qui l'on doit la règle des nouvelles communautés du Refuge et de Sainte-Pélagie et qui fut la première supérieure des Miramiones, pourrait être, par l'esprit et la forme de sa rédaction, l'auteur de ce règlement anonyme, datable des années 1674-1696.

Il vient enrichir les très rares vestiges de cette communauté séculière et paroissiale parisienne, supprimée à la Révolution, conservés en LL, en L//1062 et en S//4747 et S//7048.

### Historia

N'oubliez pas notre rendez-vous mensuel sur le site [www.history.fr](http://www.history.fr) à la rubrique L'inédit du mois !

## Réouverture de l'exposition *La police des Lumières. Ordre et désordre dans les villes au XVIII<sup>e</sup> siècle*

Du 18 septembre 2020 au 18 janvier 2021



*L'Arrivée à la Salpêtrière d'un convoi de prostituées, dessin de Savard, gravure de Duparc, musée de l'AP-HP, inv. 64 bis. © AP-HP/F. Marin*

Avec le soutien de tous les prêteurs, l'exposition « La police des Lumières », qui a été inaugurée le 11 mars et fermée au public depuis le début du confinement, sera rouverte à la rentrée de septembre. Les Archives nationales sont heureuses de pouvoir donner une seconde chance à ce projet exceptionnel qui met en valeur 200 objets et documents originaux, provenant notamment des fonds d'archives du Châtelet de Paris et de la bibliothèque de l'Arsenal. Tout en s'attachant à démontrer l'émergence d'une police professionnalisée à Paris et dans les grandes villes d'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exposition donne aussi à entendre le Paris d'autrefois par le biais de plusieurs fresques sonores qui restituent les bruits de la ville à différentes heures du jour et de la nuit.



Visite des Grands Dépôts sur le site de Paris lors des Journées européennes du patrimoine 2019. © Arch. nat./pôle image

## Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre 2020, Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie !

Les Archives nationales ouvrent leurs sites de Pierrefitte-sur-Seine et de Paris durant tout le week-end. Elles invitent le public à venir découvrir l'institution et ses missions fondamentales à travers des visites du bâtiment contemporain de Pierrefitte-sur-Seine, construit par l'architecte italien Massimiliano Fuksas, et des Grands Dépôts parisiens édifiés au XIX<sup>e</sup> siècle. Des démonstrations des ateliers de conservation et de restauration des documents d'archives auront lieu sur place, ainsi que des ateliers-découverte spécialement dédiés au jeune public. Au cœur de l'hôtel de Soubise, à Paris, l'exposition *La police des Lumières : ordre et désordre dans les villes au XVIII<sup>e</sup> siècle* sera rouverte au public à cette occasion.

## Festival *Les Traversées du Marais*

Vendredi 4 au dimanche 6 septembre 2020



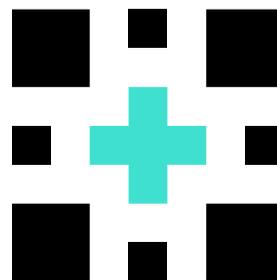
Le festival *Les Traversées du Marais* est un événement qui se tient chaque année à la rentrée dans le quartier du Marais. Sa particularité est de fonctionner sur la base d'un réseau d'une trentaine de lieux et de structures du quartier qui élaborent une programmation à partir d'un thème commun. Composée de spectacles, expositions, lectures, performances, cette manifestation présente une diversité de formes et d'esthétiques qui reflète la diversité de ces lieux, ainsi que la richesse qui naît de la mise en commun d'identités culturelles variées.

Chaque année, l'organisation du festival est coordonnée par l'une des structures du réseau et ce sont les Archives nationales qui ont eu l'honneur de porter cette 6<sup>e</sup> édition.

En 2020, *Intimités* est le thème sous lequel aurait dû s'élaborer pas loin d'une trentaine de projets. Choisi bien avant le confinement imposé par l'épidémie de la Covid-19, il a, de fait, un écho significatif à cette expérience pour le moins particulière que chacun a traversée qu'il soit, pour des raisons professionnelles, resté ou non confiné.

Malgré ce contexte, la plupart des lieux s'organisent pour pouvoir présenter un projet. Souhaitons que ce temps de rentrée soit un moment propice pour se retrouver, partager la joie des découvertes artistiques, retrouver des espaces collectifs, malgré les contraintes que nous impose la gestion de la crise.

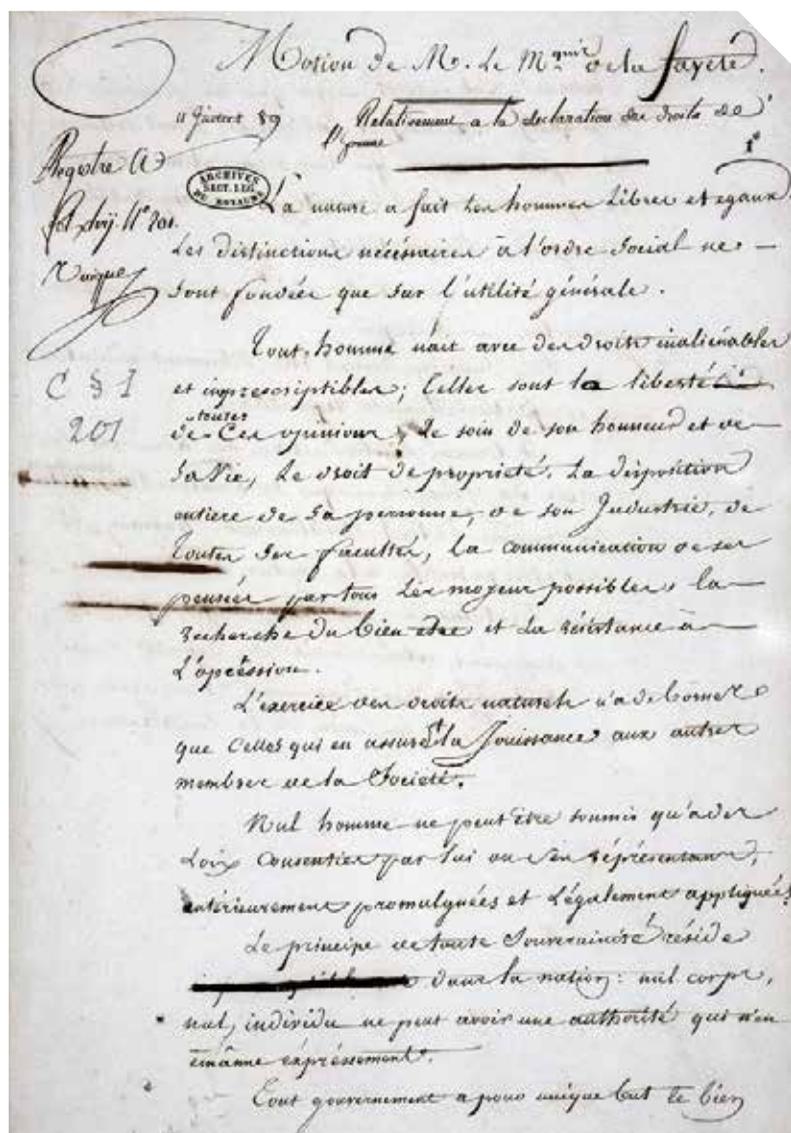
Pour cette 6<sup>e</sup> édition, les Archives nationales accueillent « Les lettres ordinaires » un projet de la plasticienne Adrianna Wallis, cf. page 13.



marais culture +

## DE NOUVEAUX INSTRUMENTS DE RECHERCHE POUR LES ARCHIVES DES ASSEMBLÉES NATIONALES

par Marie Ranquet et Céline Parcé, département de l'Exécutif et du Législatif



Motion du marquis de La Fayette relative à la Déclaration des droits de l'homme du 11 juillet 1789. C//27. © Arch. nat.

**La série C regroupe les archives des « assemblées nationales » au sens de chambre basse, de la Révolution à la IV<sup>e</sup> République (1787-1958).**

### Constitution de la série

Le noyau originel de la série C se confond avec l'institution même des Archives nationales créées en 1790 par l'Assemblée constituante. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le fonds comprend les papiers des assemblées pré révolutionnaires de 1787 et 1788, des assemblées de la Révolution, du Consulat et de l'Empire (C//1-C//653). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le fonds est complété par les archives de la période 1815-1919 (C//654-C//8271), organisées par grands ensembles documentaires

(élections, sessions, pétitions, lois et résolutions, papiers de la questure) auxquels s'ajoutent de nombreux reliquats. Les versements réalisés entre 1984 et 2007 concernent les années 1919 à 1958 (C//8272-C//17097). Regroupés par assemblées, ils comportent également d'importants reliquats et introduisent de nouvelles notions apparues avec l'évolution de la vie parlementaire : conférence des présidents, interpellation, législation, questions écrites et orales.

Les minutes des procès-verbaux des séances et les registres d'enregistrements, à l'origine partie intégrante des papiers des assemblées, sont conservés à part dès le XIX<sup>e</sup> siècle pour former respectivement les sous-séries C/1 et C/II.

### Description de la série

La série C a été entièrement décrite au sein d'inventaires sommaires établis dans l'ordre numérique des cotes au fur et à mesure de l'arrivée des versements. Le répertoire numérique rédigé par J. Charon-Bordas en 1985 donne une vision d'ensemble de la série, même s'il n'intègre pas les versements postérieurs à 1984. Incontournable pour s'orienter dans le fonds, il comporte néanmoins de nombreux intervalles de cotes non décrits nécessitant de se reporter à plusieurs dizaines d'inventaires.

Afin de simplifier les outils mis à la disposition du public, les Archives nationales ont entamé un important chantier de reprise de ces instruments de recherche. Ainsi, deux séries d'outils seront proposées dans la salle des inventaires virtuelle : l'une numérique, par ordre des cotes, l'autre méthodique, par assemblées. La première regroupe les versions les plus récentes ou les plus complètes des inventaires élaborés lors de la réception des versements. La seconde est constituée de répertoires méthodiques qui décrivent l'intégralité des articles cotés C, C/1 et C/II produits par une même assemblée. Ces derniers comportent également des liens vers les documents numérisés existants, comme ceux issus de la numérisation des microfilms des cotes C//1 à C//364.

Les instruments de recherche des assemblées de la période pré révolutionnaire à l'Empire (1787-1814), à l'exception de la Convention, sont d'ores et déjà accessibles dans la salle des inventaires virtuelle. Ceux de la période 1848-1870 seront disponibles prochainement.

# VIE DE FONDS

## LES TABLES DE LE NAIN : une clé d'accès exceptionnelle aux registres du Parlement de Paris

par Michel Ollion, département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime

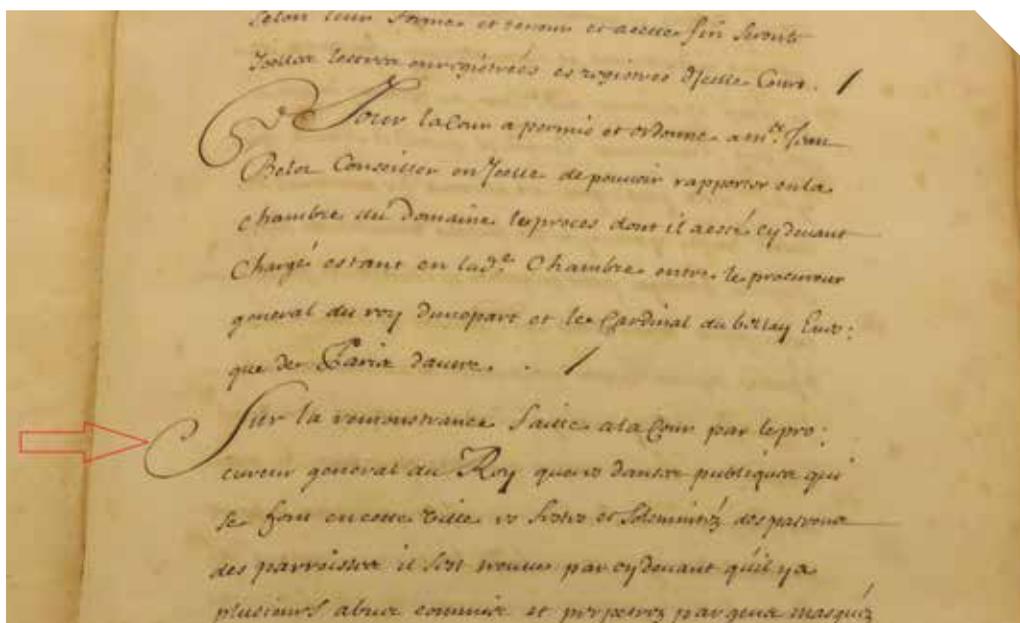
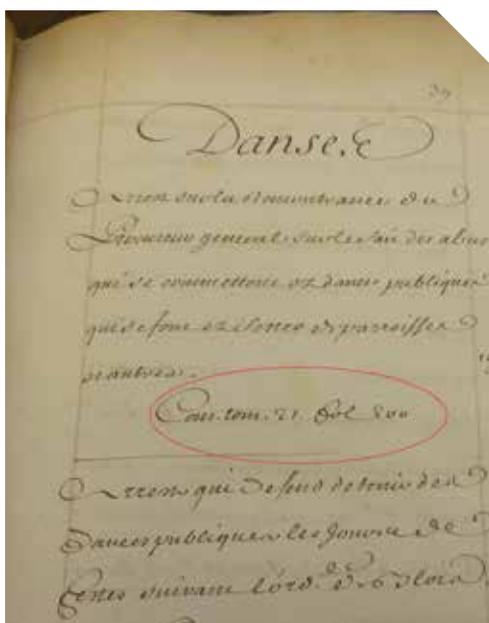


Fig. 1 : Arrêt du 10 juillet 1551 réglementant les bals, analyse. Table méthodique, cotée U//569. © Arch. nat.

Fig. 2 : Arrêt du 10 juillet 1551, texte intégral, début. Collection, cotée U//2039. © Arch. nat. Ci-dessous : La Galerie du Parlement de Paris. © Arch. nat

**Les milliers de registres que nous admirons aujourd'hui aux Archives nationales dans la Galerie du Parlement sont le fruit d'une activité judiciaire continue, allant du règne de saint Louis à la Révolution française.**

Contenant des dizaines de milliers d'arrêts et d'actes, ils constituent une réserve immense d'informations sur les personnes et les biens, les procès et les crimes, mais aussi sur la vie politique et la législation. En effet, au-delà de sa mission strictement judiciaire, le Parlement jouait un rôle dans le gouvernement du royaume et était doté d'un pouvoir de réglementation. L'exploitation de cet énorme corpus par les historiens est cependant malaisée du fait que les actes sont classés en séries chronologiques, ce qui veut dire que, sans une date précise, il est impossible de retrouver une décision sur une affaire déterminée. Cette difficulté était déjà celle des magistrats du Parlement qui avaient souvent besoin de s'appuyer sur d'anciennes décisions pour juger et régler, ou encore

argumenter les remontrances qu'ils adressaient au roi. C'est dans ce contexte, à l'époque où se développait aussi l'histoire érudite, que le conseiller au Parlement Jean Le Nain (1613-1698) a imaginé d'élaborer des tables, ce que nous appelons aujourd'hui un instrument de recherche.

Le Nain a commencé par constituer une collection en sélectionnant sur les registres originaux les actes qui lui paraissaient les plus importants et en les faisant recopier. À partir de cette collection (229 volumes), il a élaboré des tables (98 volumes) où chaque résumé d'acte est classé selon un ordre thématique.

L'exemple illustratif choisi (Figures 1 et 2), relatif aux bals publics, est tiré du tome 78 de la table : « Police à Paris et dans le royaume ». La rubrique « Danse » apparaît après « Chandelles », « Charrettes », « Comédiens », et avant « Enfants trouvés », « Épées » et « Femmes de mauvaise vie ». L'arrêt résumé est rendu le 10 juillet 1551 « sur le fait des abus qui se commettent ez danses publiques » (Fig. 1). La référence, selon le système de Le Nain, renvoie au texte complet de l'acte, dans la

collection (Fig. 2). Il est aussi possible de retrouver ce texte dans les registres originaux du Parlement. Même si la collection ne couvre qu'une partie des actes du Parlement, ces tables représentent un formidable réservoir de références juridiques et un outil exceptionnel d'accès à la production documentaire de cette institution.

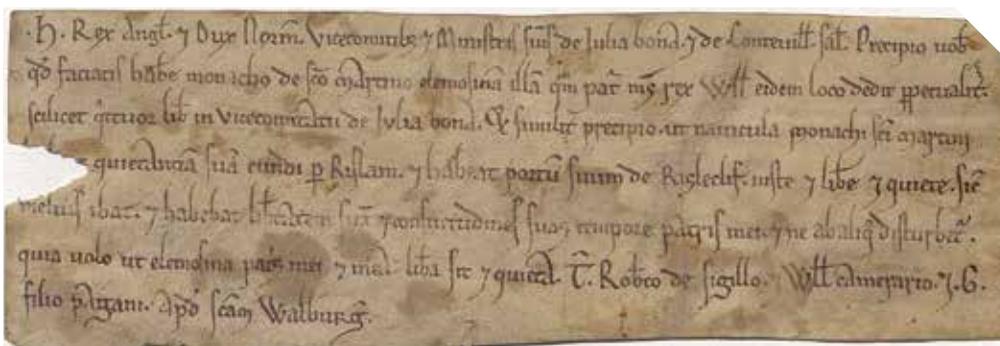
Les tables de Le Nain ont été numérisées (environ 25 000 images) en 2019 et mises en ligne dans un instrument de recherche spécifique, dans la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales ([https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran\\_IR\\_058055](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran_IR_058055)).

Désormais sont accessibles des milliers de références utiles pour l'historien du Moyen Âge et de l'Ancien Régime.



## LE POINT SUR L'AVANCÉE DU TRAITEMENT DES ARCHIVES PRIVÉES EN PROVENANCE DES ÉTUDES NOTARIALES

par Marie-Françoise Limon-Bonnet, Minutier central des notaires de Paris



Charte de Henri 1<sup>er</sup> Beauclerc, roi d'Angleterre et duc de Normandie, au profit de l'abbaye Saint-Georges de Boscherville (XII<sup>e</sup> siècle), MC/RS//268. © Arch. nat.

### Pourquoi parler d'archives privées s'agissant d'archives notariales ?

Il est exact que les archives notariales sont plus connues pour leurs archives publiques – les minutes et les répertoires – que pour leurs archives d'origine privée. Or, les études en produisent beaucoup ! Certaines ont choisi de déposer ou de donner au Minutier central de tels ensembles. Elles étaient peu connues, car peu d'inventaires étaient disponibles. Depuis 2013, l'équipe a fait de la connaissance de ces fonds un axe prioritaire, d'autant que l'essentiel de ces archives est arrivé dans les années 1960.

### Où en sont les travaux de classement et d'inventaire ?

À ce jour, l'équipe a mené à bien le classement de 400 mètres linéaires. Cela correspond à plus de 130 inventaires.

### Que contiennent ces archives ?

Les documents les plus anciennement accessibles, collectés par le fondateur du Minutier, Ernest Coyecque, dès les années 1930, tandis qu'arrivaient aux Archives les premières minutes, avaient été regroupés sous l'étiquette de « Mélanges ». Ce sont surtout des pièces isolées, distraites de ce que les notaires intitulent dossiers de clients : beaucoup de terriers anciens, de titres de propriété, d'expéditions d'actes, de la correspondance, des diplômes, quelques cartes et plans... Bref, les mêmes typologies que celles qu'on trouve de manière plus

complète et mieux contextualisée dans les ensembles de « dossiers de clients » non désossés, tels que collectés à partir des années 1950. Les habitudes de travail des études varient à la marge, mais il est très fréquent que le notaire ouvre un dossier à chaque nouveau client, personne physique ou morale, ou pour une affaire donnée, par exemple lors d'une succession : on trouvera alors des factures, des pièces justificatives, des notes manuscrites et de la correspondance, parfois quelques photographies ou un livret de famille, de manière géné-



Feuille pour servir au contrôle des actes passés par Nicolas Cocuel, notaire (1693), MC/RS//100. © Arch. nat.

rale tout document utile au règlement du dossier ou laissé au notaire lors des opérations d'inventaire après décès au domicile du défunt... Le Minutier a en outre accueilli, à titre d'exemple, de plus rares ensembles de comptabilités d'études, ainsi que des archives concernant la gestion de ces mêmes études, intitulées « archives de l'office notarial ». Retenons que ces ensembles, complémentaires des minutiers dont ils facilitent la compréhension de la clientèle pour une étude donnée, sont très variés, voire hétéroclites, tant par leur volume (d'un unique carton à un vrai fonds de 338 cartons) que par leur contenu. Les limites chronologiques des fonds du Minutier en ont été repoussées car, tandis que les minutes les plus anciennes ne remontent qu'aux années 1480, il y a dans les fonds privés, à côté des documents du XIX<sup>e</sup> siècle, les plus fréquents, des pièces allant, toutes catégories confondues, des années 1130 à... 1973 !

Au total, 84 inventaires décrivent les Mélanges (v. 1130-1927), 40 décrivent des fonds de dossiers de clients (1226-1973), 24 des archives d'offices notariaux (1555-1969) et 3 des comptabilités notariales (1771-1963).

### Est-il compliqué d'avoir accès à ces documents ?

La communication de ces documents que la loi a rangés parmi les archives privées n'est pas de droit : en décident les titulaires des études notariales. Presque tous acceptent d'aligner les délais de libre accès sur ceux prévus pour les archives publiques, ce qui revient à dire que tout est accessible si le document le plus récent du dossier a 75 ans d'âge.

### Où trouve-t-on ces inventaires ?

Dans la salle des inventaires virtuelle, bien sûr ! Précision utile, tout a été soigneusement indexé, noms propres et noms de lieux. On peut donc tomber sur un document « intéressant » *via* le formulaire de recherche presque par... hasard !

## DOSSIER

## LES ARCHIVES NATIONALES EN MODE CONFINÉ

## Retour sur le printemps 2020

par Bruno Ricard, directeur des Archives nationales



La cour de Soubise du site de Paris des Archives nationales pendant le confinement. © Arch. nat./E. Rousseau

**La décision gouvernementale de confinement de la population est entrée en vigueur le 17 mars 2020 et les institutions culturelles figuraient au nombre des établissements qui devaient impérativement être fermés au public.**

Les Archives nationales ont anticipé dès les annonces gouvernementales des 12 et 13 mars en fermant, le 14 mars, les salles de lecture de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine, ainsi que l'exposition sur *La police des Lumières* inaugurée quelques jours plus tôt. À partir du lundi 16 mars, tous les agents ont reçu la consigne de rester à leur domicile et ont, pour tous ceux qui en avaient la possibilité, assuré leur travail « à distance ». Dans des sites devenus bien silencieux et où la nature a pris ses aises, seuls quelques agents ont été mobilisés en « présentiel », dans le cadre du « **dispositif de continuité d'activité** » élaboré les 17 et 18 mars, en concertation avec les organisations syndicales. Seule une dizaine d'agents (sur un total de près de 500) et autant de salariés de prestataires ont été présents chaque jour sur les sites, essentiellement pour assurer des missions liées à la sécurité, au contrôle et à la maintenance des équipements techniques (nécessaires à la bonne conservation des archives) et à la gestion des outils informatiques et téléphoniques. D'autres missions « essentielles » ont pu impliquer des déplacements sur site ; ce fut le cas en particulier pour des recherches administratives impératives et urgentes, par exemple pour des notaires.

La plupart des agents mobilisés dans ce cadre ont assuré ces missions par rotation. À leur domicile, tous les agents qui en avaient la possibilité ont poursuivi la part de leur travail habituel qui pouvait être menée hors bureau, dans des conditions plus ou moins aisées eu égard aux contextes familiaux (accompagnement de la scolarité des enfants par

exemple) et des équipements informatiques disponibles. Ont ainsi continué à être assurés, par exemple, les fonctions support (ressources humaines, dossiers juridiques, budgétaires, etc.), les programmes numériques, le travail sur les instruments de recherche, l'élaboration de fiches d'aide à la recherche ou encore les réponses aux demandes des usagers.

Des chantiers spécifiques ont été proposés : **des chantiers « collaboratifs » ou « participatifs »**, habituellement apanages des bénévoles. Il s'agissait surtout de procéder à de l'indexation de documents avec un objectif commun : faciliter l'accès du public aux documents par des interrogations simples (par nom de personne, de lieu, de date, etc.). Donc une mission d'intérêt public ! D'autres chantiers consistaient à transcrire des documents ou à corriger des inventaires anciens.

Et le succès fut au rendez-vous puisque plusieurs dizaines d'agents se sont consacrés, pendant le confinement, à ces travaux collectifs. On peut citer quelques exemples de chantiers :

◇ le projet NatNum qui consiste à indexer nominativement les décrets de naturalisation des années 1894 à 1909 ;

◇ « La Communale » qui vise à relever toutes les informations géographiques qui figurent dans les centaines de registres numérisés de la grande enquête de 1884 sur les établissements scolaires ;

◇ la transcription du fichier des 600 000 émigrés de la Révolution française ;

◇ la transcription des répertoires du Conseil général des Ponts et Chaussées tenus de 1814 à 1919, source de première importance pour l'histoire de l'aménagement de notre territoire ;

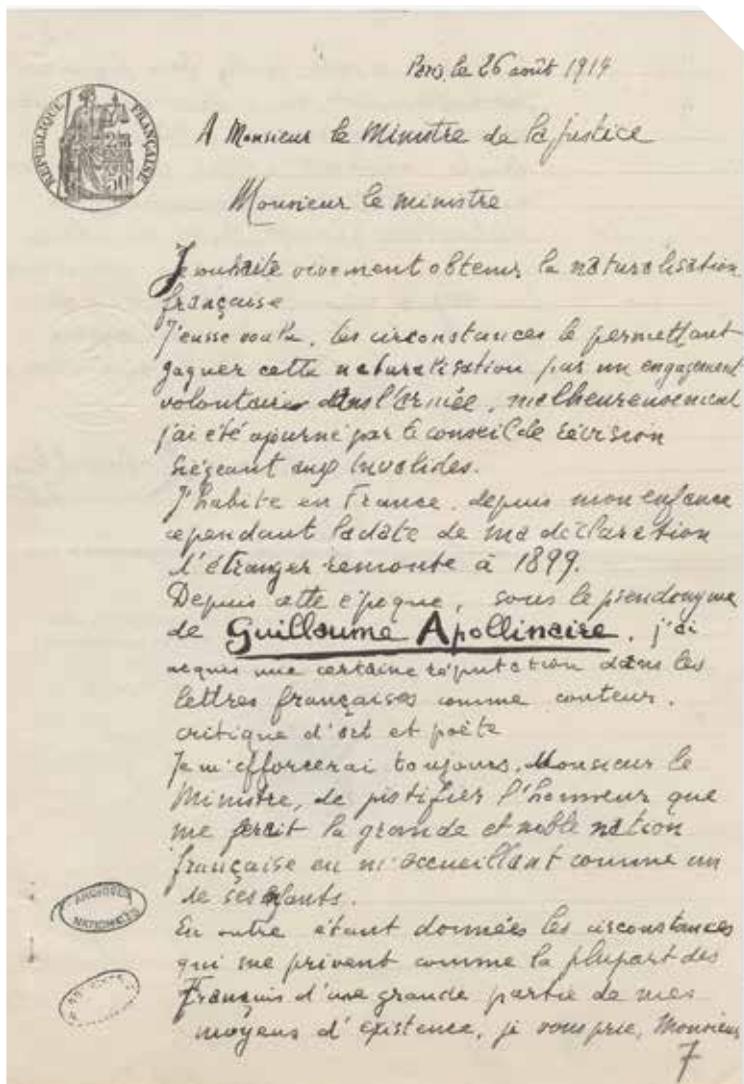
◇ la transcription des « grands documents de l'histoire de France » et de documents présentés dans nos expositions dans le cadre d'un partenariat avec Wikimedia France.

Ces travaux collaboratifs vont bien sûr se poursuivre. Et trois d'entre eux sont proposés aux internautes bénévoles : NatNum, les Ponts et Chaussées et la transcription des documents publiés sur le portail Wikimedia France ([https://fr.wikisource.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Ouvrages\\_issus\\_du\\_partenariat\\_avec\\_les\\_Archives\\_nationales\\_%28France%29](https://fr.wikisource.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Ouvrages_issus_du_partenariat_avec_les_Archives_nationales_%28France%29)).

Avis aux amateurs !



Image de la page d'accueil du site Internet des Archives nationales. © Arch. nat.



La demande de naturalisation de Guillaume Apollinaire. BB/11/6064, page 1.  
© Arch. nat.

Autre nouveauté pendant le confinement, les Archives nationales ont créé un **cycle numérique « Un jour, une histoire »**. Comme les salles de lecture et l'exposition sur *La police des Lumières* étaient fermées au public, les Archives nationales ont souhaité valoriser les fonds et les travaux scientifiques des équipes en proposant aux internautes un document commenté chaque jour. Un jour sur deux, c'est un document tiré de cette exposition qui a été publié, comme la lettre du marquis de Sade protestant, le 9 juillet 1789, contre son transfert de la Bastille à la Maison de Charenton où l'on enfermait les « insensés », permettant ainsi de compenser, au moins partiellement, la suspension de l'exposition (qui sera de nouveau ouverte au public de septembre 2020 à janvier 2021). Des documents plus divers ont été présentés en alternance, souvent relatifs à des personnages célèbres. Certains d'entre eux avaient fait l'objet d'une publication dans *Historia* (« L'inédit du mois »), mais n'étaient plus accessibles en ligne.

Ont ainsi été publiés le contrat de mariage de d'Artagnan, qui n'est pas seulement un personnage de fiction, la demande de naturalisation de Guillaume Apollinaire, qui a « acquis une certaine réputation dans les lettres françaises comme conteur, critique et poète », ou encore le testament de Louis XIV. Une lettre de Pasteur demandant plus de moyens pour la recherche à Napoléon III a été publiée, comme clin d'œil à l'actualité... Vous pouvez retrouver tous ces documents sur le site des Archives nationales, avec leur notice et un lien vers Wikimedia France où ils peuvent être transcrits.

De manière plus inattendue, les Archives nationales ont aidé les soignants mobilisés dans la lutte contre la Covid-19. Les Archives nationales utilisent pour leurs propres missions des masques FFP2 et FFP3 et des gants en nitrile (service de la sécurité, ateliers de restauration, service de la conservation préventive, etc.) et en détenaient au début de la crise sanitaire des stocks importants. Une partie de ce stock avait été constituée lors de la crise sanitaire du H1N1 en 2009. « Périmés » réglementairement, ils étaient encore en très bon état et pouvaient donc être utilisés. Dans le contexte de la crise de la Covid-19, les Archives nationales ont fait don, dès mars, de 6900 masques FFP2 et FFP3 et de 12 800 paires de gants en nitrile. 500 masques ont été remis directement par notre site de Fontainebleau à l'hôpital de cette ville, les autres masques et les gants ont été remis à l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, à Aubervilliers, pour être distribués aux centres hospitaliers de la région.

Nous avons ensuite appris que des feuilles de plastique (nous en avons plus de 10 000) pouvaient servir à fabriquer des visières de protection. Elles ont été livrées en avril à un laboratoire de recherche situé à Corbeil qui a servi de centre d'approvisionnement aux groupes de « makers » intitulés « Visières solidaires ». Des citoyens qui produisaient chez eux - grâce à leurs imprimantes 3D, à beaucoup de travail, de l'astuce et du matériel bureautique - des visières de protection. À l'origine de ce réseau, Antoine Seddiki, un habitant d'Île-de-France, rejoint par près de 8000 personnes structurées en une quarantaine de groupes locaux qui, avec l'aide de la police et de livreurs bénévoles, ont approvisionné les établissements et professionnels de santé qui en faisaient la demande. Le stock livré par les Archives nationales a permis de fabriquer près de 100 000 visières !

On ne saurait conclure cet article sans avoir une pensée pour les agents des Archives nationales qui ont contracté la Covid-19 (20 cas confirmés ou suspectés, heureusement sans gravité nécessitant une hospitalisation) et ceux qui ont perdu des proches dans cette crise sans précédent.



Camionnette prête à partir du site de Pierrefitte-sur-Seine pour remise des masques et des gants à l'ARS de l'Île-de-France. © Arch. nat.

## DOSSIER

# Murmures aux archives nationales installation de bande dessinée *hors-les-livres* exposition de Pierre-Laurent Daures, Olivier Crépin, Audrey Hess et Sarah Ayadi

18 septembre-6 février 2021, site de Pierrefitte-sur-Seine

par Anne Rousseau, département de l'Action culturelle et éducative



Pierre-Laurent Daures, Olivier Crépin, Audrey Hess et Sarah Ayadi, février 2020, premier séminaire de travail aux Archives nationales.  
© Arch. nat. / A. Rousseau

**À l'occasion de BD 2020, opération du ministère de la Culture, les Archives nationales accueillent l'association Alberto Prod et quatre auteurs de bande dessinée, Pierre-Laurent Daures, Olivier Crépin, Audrey Hess et Sarah Ayadi. À partir d'une question « Que devient la bande dessinée lorsqu'elle s'échappe des livres et des écrans ? », le projet va se déployer sur différents supports dans l'espace et inviter le lecteur à une découverte conjointe du bâtiment et d'un récit en trois dimensions. Plutôt que de partir d'une archive ou d'un fonds en particulier, le projet repose sur l'idée d'archive en général, de sa conservation, de sa raison d'être, de son utilisation. Depuis le mois de janvier, les auteurs se sont imprégnés de la vie des archives à travers des rencontres avec les usagers, les agents, les visiteurs, des lectures aussi. Ils ont puisé dans cette matière des histoires qui alimenteront l'écriture d'une fiction inspirée de la vie de l'institution.**

**Anne Rousseau : Vous avez choisi pour le projet aux Archives nationales d'écrire votre récit sur un autre support que le livre, pouvez-vous nous dire ce qui a motivé ce choix ?**

**Pierre-Laurent Daures :** Depuis son apparition au XIX<sup>e</sup> siècle, la bande dessinée s'est appuyée sur des codes de lecture et d'écriture qui se sont raffinés au fil des années. La bulle, les onomatopées, les traits de vitesse sont des conventions évidentes aujourd'hui, mais apparues progressivement, alors que la bande dessinée se développait sur de nouveaux supports : les *comic strips* des journaux, les illustrés pour la jeunesse, les albums, les romans graphiques, etc. En sortant la bande dessinée du livre, en utilisant comme support les murs, les vitres, les meubles, nous nous posons, ainsi qu'au lecteur, un défi : écrire et conduire un récit mobilisant des

compétences de lecture de bande dessinée hors de l'environnement dans lequel elles se déploient habituellement, un récit qui se parcourt non seulement avec les yeux, mais avec le corps entier. Il s'agit donc d'inventer une nouvelle expérience de lecture de bande dessinée.

**La présentation de votre travail en dehors des lieux et des supports habituels à votre profession nourrit-elle votre travail de création ?**

Nous écrivons une fiction en nous fondant sur les impressions et les émotions que nous avons ressenties dans notre rencontre avec les Archives nationales, avec ses agents, ses usagers, avec le bâtiment et avec les archives elles-mêmes.

Nous avons été frappés par la contradiction apparente entre le caractère public des archives et leur conservation dans un gigantesque coffre-fort : les archives sont soustraites au regard et divulguées par fragments, sous surveillance... Quand on veut écrire une histoire, comment ne pas imaginer que ce dispositif qui répond évidemment à des enjeux de conservation n'a pas plutôt pour but de cacher des mystères ou des connaissances fantastiques et que ceux qui organisent et opèrent cette grande machine ont un agenda caché, des objectifs mystérieux...

Nous avons bien évidemment exploité ce moteur de fiction. Il y en a bien d'autres : par exemple, le surgissement du passé que provoque l'archive par sa matérialité (un papier réel, une encre réelle), l'actualisation du passé dans le présent et l'émotion que cela provoque ; ou encore le fait que l'archive ne porte pas une vérité brute, mais soit un ingrédient de l'Histoire, que c'est le point de vue du lecteur qui lui donne un sens ; et, bien sûr, la responsabilité qui incombe à l'archiviste et l'éthique ou les croyances qui la fondent. Nous sommes partis de ces amorces très subjectives, nous avons mis en marche ces moteurs de fiction nourris de quelques fantasmes et le récit nous a conduits assez loin du réel... Mais c'est de la bande dessinée, n'est-ce pas ?

## Les lettres ordinaires

exposition d'Adrianna Wallis

4 septembre-16 novembre 2020, site de Paris

par Anne Rousseau, département de l'Action culturelle et éducative

Depuis 2017, à la suite d'une résidence au centre de tri de La Poste à Libourne où arrivent toutes les lettres qui n'ont pas atteint leur destinataire, faute d'adresse ou d'expéditeur correctement libellés, ces courriers sont expédiés à l'atelier d'Adrianna Wallis, où ils échappent au recyclage et trouvent attention et considération. Ce sont plusieurs milliers de lettres qu'elle a reçues depuis trois ans à partir desquelles elle a produit une série de travaux regroupés sous le titre « Les lettres ordinaires », qui plongent le spectateur au cœur de l'intimité de leurs auteurs anonymes.

Pour Adrianna Wallis, « exposer ces œuvres est l'occasion de déployer les mots à la fois intimes et universels recueillis et inviter le spectateur à les faire résonner avec sa propre intériorité. »

L'exposition donne lieu aussi à des lectures de ces lettres, parfois murmurées. À la rentrée, chaque après-midi, de nouvelles lettres seront lues par des bénévoles. Donner une voix à ces paroles qui n'ont pas trouvé leur destinataire, c'est une tentative pour leur offrir la possibilité d'une adresse qu'elles n'ont pas trouvée, c'est déposer une trace dans ce lieu dédié à la mémoire pour les sortir quelques instants de l'oubli et que symboliquement elles puissent tout à la fois rencontrer l'écoute du visiteur et trouver une place aux côtés de toutes ces voix anonymes qui peuplent les archives.

La question de la trace et de la mémoire est récurrente dans le travail d'Adrianna Wallis. Il y a chez elle cette volonté de sauver des histoires qui risqueraient de tomber dans l'oubli, de capter la fragilité des états intérieurs, d'inviter le spectateur à (re)composer une histoire forcément parcellaire. Une démarche qui s'enracine aussi dans son histoire personnelle, ainsi que l'évoque Claire Luna : « Depuis son enfance l'artiste fait l'expérience de n'avoir que des objets et des histoires comme éléments pour connaître et éventuellement

comprendre un pan majeur de son passé. Cette situation affective personnelle l'a poussée à interroger dans son travail le statut du passé, la définition de la mémoire et comprendre comment elle se manifeste. »

**Anne Rousseau : Quel sens cela revêt-il pour vous d'exposer votre travail en dehors des circuits classiques de l'art contemporain, dans un lieu dédié à la mémoire et dans des espaces « historiques », chargés de leur propre histoire ?**

**Adrianna Wallis :** Le lieu en soi n'a pas d'importance, ce qui est important c'est qu'il y ait des gens et que je puisse tisser des liens et partager des œuvres avec du public.

L'idée c'est de venir s'immiscer et s'intégrer dans les lieux, de ne pas créer un cloisonnement entre mon projet et les archives. Au contraire, il s'agit de jouer avec les espaces et le mobilier pour mettre en vis-à-vis des œuvres et des archives. Ces lettres sont tout à la fois très intimes et très singulières, mais aussi extrêmement universelles. Mettre une œuvre évoquant ces lettres en regard de la dernière lettre de Marie-Antoinette va nécessairement créer des réflexions. C'est intéressant aussi de sortir du circuit des musées d'art contemporain et de rencontrer un public qui n'aurait peut-être pas pu voir l'exposition si elle avait eu lieu dans une galerie. J'aime aussi l'idée de surprise, de personnes qui vont venir visiter le musée et qui par hasard vont tomber sur ces lettres. Cela peut permettre une réaction plus spontanée. Je pense que la sensation de découvrir ce monde un peu souterrain sera d'autant plus forte si l'on n'est pas préparé à cela, parce que tout d'un coup on voit ce que les gens ressentent, tout ce qu'ils auraient envie de dire.

**Cela fait maintenant trois ans que le centre de Libourne vous expédie ces courriers, envisagez-vous une suite pour ce projet, quelle serait-elle ?**

J'espère arriver à convaincre le centre de tri de Libourne d'envoyer au moins un carton de lettres par an, pour ne pas rompre le fil des envois et continuer à toujours en recevoir un peu. J'aimerais bien que ce projet ne soit pas daté, je trouve que c'est beau parce que ce sont des lettres très actuelles très contemporaines.

Au-delà d'une suite en tant que telle, ce projet est toujours présent en moi. C'est comme si les lettres infusaient. Quoi que je fasse maintenant, que ce soit la fabrication du papier ou peut-être un projet de résidence autour de la céramique, ce que je vais faire sera encore imprégné de ce que j'ai lu dans les lettres, à savoir la fragilité humaine, le chaos intérieur qu'on porte en nous, quelque chose d'un peu volcanique.

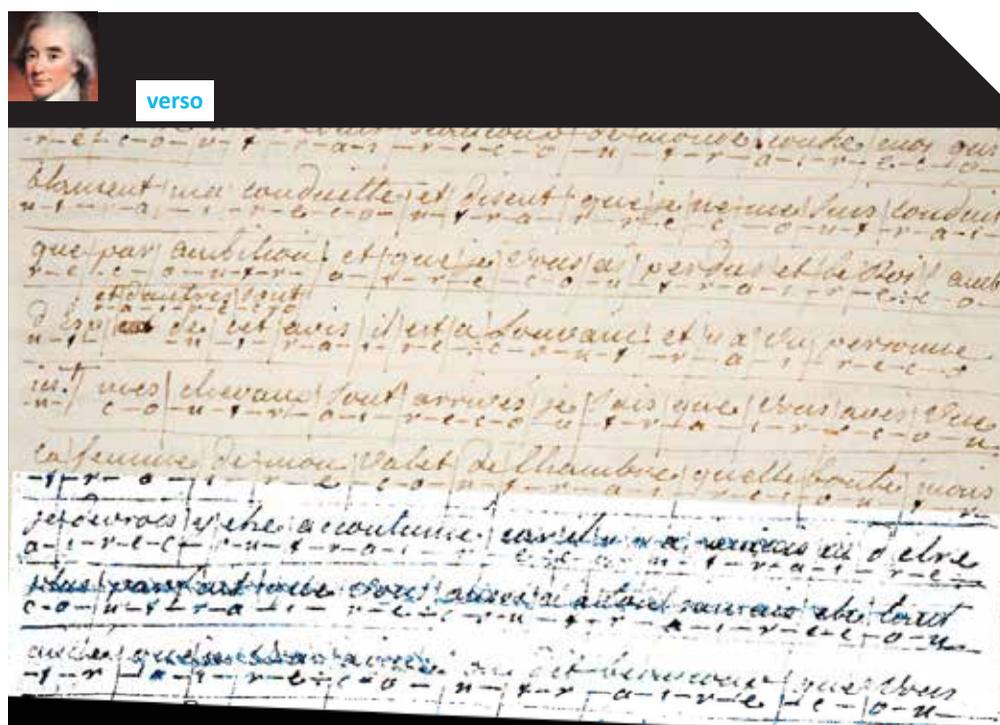
**Les lettres ordinaires (les liseurs) Espace Arts Plastiques  
Madeleine Lambert de Vénissieux, 2019. © Adrianna Wallis**



# RÉSEAUX ET PARTENAIRES

## Les dessous de la correspondance intime de Marie-Antoinette et Fersen, dernières révélations Le projet PATRIMA REX

par Isabelle Aristide-Hastir, département des Archives privées



Passage révélé d'une lettre du comte de Fersen à Marie-Antoinette du 25 octobre 1791, page 1 verso : « je devrois y être accoutumé car il n'y a jamais eu de moi plus parfait que vous aussi n'a ton jamais été tant aime que je vous aime ». Arch. nat., 440 AP/1 © CRC

**Le projet REX [Recherches sur l'Extraction et l'exploitation des tracés sous-jacents dans les manuscrits anciens] porté par les Archives nationales, le Centre de recherche sur la conservation (CRC) au sein du Muséum national d'histoire naturelle, le laboratoire DYPAC de l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec le soutien de la Fondation des sciences du patrimoine, s'est achevé en mars 2020 en réalisant l'objectif initial : lire les écritures cachées des lettres échangées entre Marie-Antoinette et Fersen entre 1791 et 1792.**

L'enquête commence en Suède il y a cent cinquante ans, quand, en 1877, le baron Klinkowstrom, petit-neveu du comte de Fersen, « ami » de la reine Marie-Antoinette, publie dans son ouvrage en français, *Le comte de Fersen et la cour de France*, la correspondance échangée par Fersen et Marie-Antoinette entre la fin

du mois de juin 1791 (retour à Paris de la famille royale après l'échec de la fuite à Varennes) et le 10 août 1792 (assaut des Tuileries et enfermement de la famille royale au Temple). Plusieurs passages, impossibles à déchiffrer selon l'auteur, étaient remplacés par des pointillés. Censure pour protéger la réputation de la famille de Fersen ou réelle impossibilité de déchiffrer les originaux ?

Quand les lettres ont été achetées en 1982 par les Archives nationales, on a pu constater que les passages en pointillés correspondaient à des passages volontairement « caviardés », c'est-à-dire que les lignes d'écriture étaient recouvertes par une autre encre selon un tracé assez sophistiqué, mêlant des boucles serrées et des hastes montantes et descendantes, ce qui exclut un repentir d'écriture.

Certains procédés de révélation de tracés sous-jacents sont déjà bien connus du public et ont été appli-

qués à des palimpsestes médiévaux (parchemins grattés et réutilisés, comme le palimpseste d'Archimède), à des fresques murales ou à des toiles peintes (comme les dessins de Léonard de Vinci révélés sous ses peintures). Outre qu'aucun essai n'avait auparavant été tenté pour des documents de la période « moderne » (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), le corpus étudié présente deux difficultés majeures : le tracé supérieur recouvre parfaitement l'écriture inférieure et le matériau, c'est-à-dire l'encre, ne contient que de peu d'éléments chimiques discriminants, et ceux-ci, quand ils existent, sont en quantité infime.

L'objectif de la première campagne du projet REX (novembre 2014-novembre 2015) a donc été de tester les différentes techniques de pointe pratiquées et à lever les verrous instrumentaux et méthodologiques existants pour valider la faisabilité de l'objectif initial : révéler les tracés sous-jacents.

Florian Kergourlay, post-doctorant, avec Anne Michelin et Christine Andraud, au sein du laboratoire du CRC, ont ainsi soumis les lettres à plusieurs techniques de pointe : la fluorescence des rayons X sous micro-faisceau ( $\mu$ XRF), l'imagerie hyperspectrale dans le visible et proche infrarouge (HSI-VNIR/SWIR), la thermographie infrarouge (IRT), combinées à des logiciels de traitements d'images, permettant d'appliquer des combinaisons de filtres, des algorithmes de rehaussement de contraste ou la segmentation par apprentissage pour améliorer la lisibilité du texte. C'est finalement la première technique, la technologie  $\mu$ XrF, qui a permis, en fin d'année 2015, de révéler quelques lignes d'une lettre de Marie-Antoinette du 4 janvier 1792 : « je vais finir non pas sans vous dire mon bien cher et tendre ami que jamais jamais je ne peux être un moment sans vous adorer ».

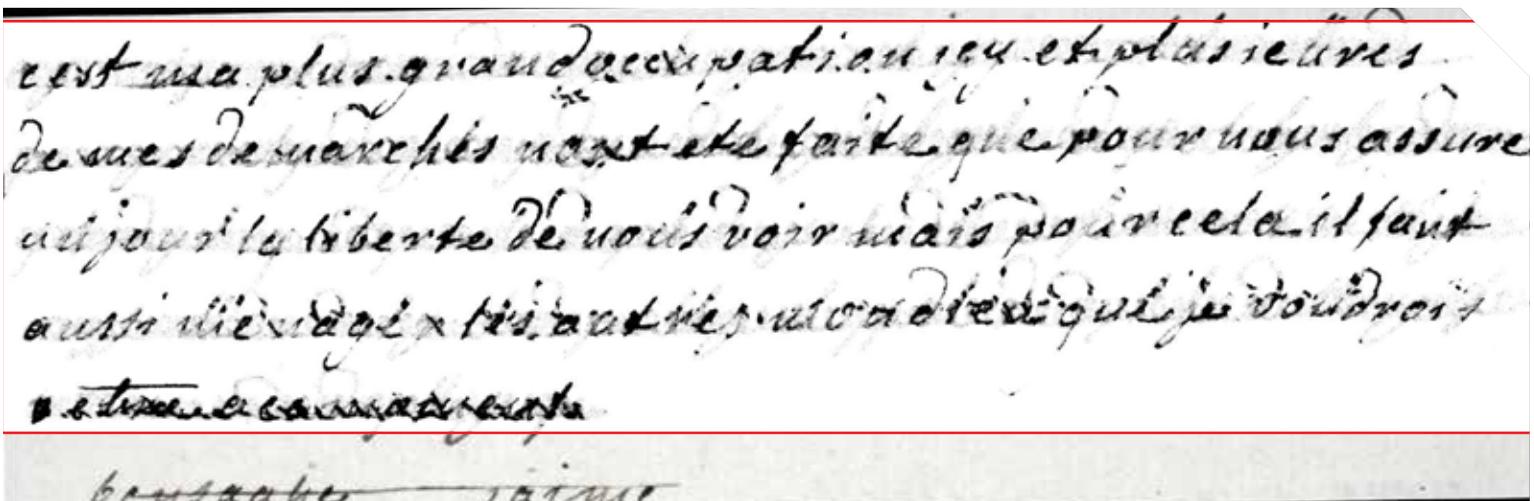
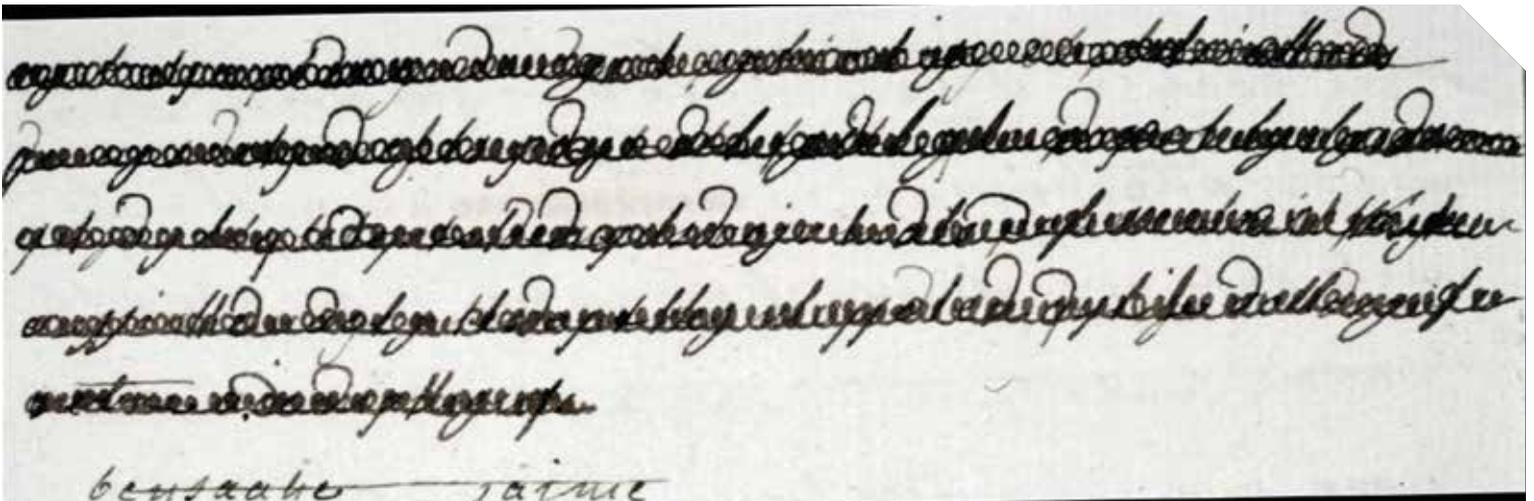
La deuxième campagne REX, qui a eu lieu de novembre 2018 à mars 2020 (avec Fabien Pottier succédant à Florian Kergourlay), visait à appliquer systématiquement cette technologie à l'ensemble du corpus, à savoir sept lettres caviardées de Marie-Antoinette et huit de Fersen. Entre-temps, il a fallu résoudre une difficulté majeure : comme aucun laboratoire français ne disposait d'un équipement approprié, le Muséum national d'histoire naturelle, grâce à une nouvelle subvention, a acquis en 2018 un scanner XRF, qui a été installé au laboratoire de la Cité de la musique à La Villette.

Après des milliers d'heures de traitements appliqués à des points de la taille d'un nanomètre, les résultats ont comblé les espérances : le projet paraissant *a priori* impossible, lire en-dessous des ratures sans toucher aux matériaux, révèle le texte sur la moitié des lettres. La comparaison de la composition des encres donne des éléments de datation. Quant aux lettres qui ont résisté au traitement, ce sont celles pour lesquelles les écritures de niveau inférieur et supérieur sont tracées dans une encre de composition simi-

laire, ce qui soulève d'autres interrogations. Le contenu révélé est similaire à celui déjà révélé sur la première lettre (celle du 4 janvier 1792) : il s'agit de passages où Marie-Antoinette et Fersen s'expriment dans des termes amoureux, bien que l'essentiel du contenu des correspondances soit de nature politique. Pour la première fois on peut lire sous la plume de Fersen des phrases sans ambiguïté sur le sentiment qu'il porte à la reine et qui avaient été jusqu'ici soigneusement cachées.

On ne trouvera pas des révélations fracassantes sur la nature de la relation entre Marie-Antoinette et le comte de Fersen, ce qui laisse le champ libre à l'expression romanesque, ni de phrases à caractère érotique, mais une répétition de formules – comme « mon bien cher et tendre ami », « il n'est point de bonheur pour moi, l'univers n'est rien sans vous », « vous que j'aime et j'adorerai toute ma vie », « je ne vis et n'existe que vous pour aimer » – qui sont à mettre en parallèle avec d'autres formules tendres utilisées par Marie-Antoinette avec son entourage. Leur émergence spontanée au milieu de considérations politiques et stratégiques échangées entre Marie-Antoinette et Fersen nous plonge avec émotion dans le quotidien de l'expression de sentiments d'espoir, d'inquiétude, de confiance, de terreur, dans un contexte particulier, celui de l'enfermement forcé et de l'éloignement de deux êtres parfaitement à l'unisson, pris dans la succession d'événements dramatiques qu'ils ne peuvent maîtriser.

Passage d'une lettre de Marie-Antoinette au comte de Fersen du 19 octobre 1791, page 3, avant et après traitement : « cest ma plus grand occupation icy et plusieurs de mes demarches nont ete faite que pour nous assurer la liberte de nous voir mais pour cela il faut aussi menager les autres mon dieu que je voudrois etre a ce moment ». Arch. nat., 440AP/1 © CRC



# EXPÉRIENCES ET INNOVATIONS

## L'ÎLE DES MERS PERDUES, UN PROJET D'OPÉRA POUR ENFANTS À PARTIR DE DOCUMENTS D'ARCHIVES

par Ludovic Lavigne, département de l'Action culturelle et éducative, Virgile Demoustier, illustrateur, Pierre Hancisse, comédien et librettiste, Mireille Sammuri, professeure des écoles, et Brigitte Schmauch, responsable du fonds ancien de la Marine aux Archives nationales

**Sur deux années scolaires (2019-2021) le Service éducatif propose un parcours inédit d'éducation artistique et culturelle. Tour à tour dessinateurs et écrivains, musiciens, danseurs et acteurs, des élèves construisent à partir de documents d'exploration ou cartographiques, un opéra pour enfant, en collaboration avec des artistes.**

L'idée de ce long parcours pédagogique est née lors d'échanges avec l'académie de Villecroze et Musique Prim à l'occasion de la re-création du *Destin du Nouveau Siècle* d'A. Campra, en 2017-2018. Actuellement, les pièces de Pierre Chépélov composées pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation font, malgré leur gravité, l'objet de demandes de reprises. Les œuvres musicales pédagogiques associées à un travail de recherche en archives sont plébiscitées par les enseignants.

Le projet *L'Île des Mers perdues* prolonge ces expériences sur une thématique différente en lien avec les enjeux de notre temps. Pour les élèves de CE2 de Mireille Sammuri à l'école Renard (Paris IV<sup>e</sup>), il a débuté avec l'exposition *Quand les artistes dessinaient les cartes* et ses « figures » ou « portraits » de territoires. Sous la conduite de Virgile Demoustier, illustrateur, et de Pierre Hancisse, comédien et colibrettiste, les enfants ont d'abord découvert et expérimenté différents modes de représentation de l'espace. Ensuite, suivant un principe d'immersion, les Archives nationales leur ont proposé un corpus de documents originaux autour des fonds des grandes expéditions scientifiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cartes marines, croquis pris sur le vif de paysages ou d'animaux, schémas de machines et d'inventions de toute nature, ont formé un ensemble idéal pour l'étude du voyage scientifique. Abordé d'un point de vue ludique et pédagogique, il a constitué un terreau hors pair pour le déploiement de



Atelier cartographique (crayons et collages) du 9 décembre 2019 - Le village, représentation et organisation. © Arch. nat./SED

leur imaginaire. Ces documents, dont ils ont mesuré la valeur patrimoniale au carrefour de l'art et de la science, leur ont ouvert les modalités et les instruments de l'expédition scientifique. Ils se les sont ensuite appropriés, des préparatifs à la relation du retour en incluant la part psychologique de la découverte comme l'effroi, la fascination ou l'émerveillement, pour créer finalement leur propre récit : fabrication de livres et registres de bord, d'appareils ou de dispositifs scientifiques comme ceux destinés à emporter les végétaux, de relevés de côtes, de navigation ou de paysages, ou vues d'éléments remarquables rencontrés sur des îles lointaines.

Élaborée lors des ateliers et empruntant au conte, aux grands récits fondateurs de diverses mythologies, mais aussi à la chanson médiévale ou aux livres d'heures, notre histoire explore des thèmes d'actualité tels que les fondements du vivre ensemble dans nos sociétés et l'écologie. Après cette première phase de conception avec les enfants, commence la phase d'écriture du livret et de la musique, prise en charge respectivement par Pierre Hancisse et Ludovic Lavigne et par le compositeur Jonathan Pontier. Le titre et les orientations esthétiques indiquent clairement un récit uchronique, dans la lignée de l'univers littéraire de J. Abeille, faisant une large part à la lacune et à l'ellipse. Ces choix ont été retenus pour que, les choses étant dites à demi, le processus créatif de l'apport des enfants puisse pleinement s'exprimer tout au long du parcours. À la rentrée, débutera la seconde partie du projet, associant création littéraire, musicale et scénique.



Atelier d'écriture du 4 février 2020 (encre, plume et papyrus) - Chansons de marins, composition et calligraphie. © Arch. nat./SED



Dessin au crayon par Louis-Auguste de Sainson, réalisé sur l'île de Tonga-Tabou [Tongatapu] près de Mona, le 5 mai 1827, fonds du Service hydrographique de la marine, MAR/5JJ/101/A. © Arch. nat.

Plusieurs soutiens se manifestent actuellement souhaitant se joindre à sa démarche pédagogique qui sera suivie par la vidéaste et photographe Marie Liesse. La programmation des *Rendez-vous musicaux 2020-2021* l'accompagnera également à travers leur thématique autour de la navigation, en proposant *Le Vaisseau fantôme* du Baroque nomade, pour novembre 2020, et *À l'écoute du ciel*

avec Almeida Prado, pour février-mars 2021.

Par la suite, l'ensemble du parcours est destiné à être ramené sur une année pour accompagner les classes qui souhaiteront à leur tour monter la pièce. Rendez-vous donc au printemps 2021 pour la création !

## LE MOT DE L'ARCHIVISTE

par Brigitte Schmauch,  
responsable du fonds ancien de la  
Marine aux Archives nationales

Sainson faisait fonctions de dessinateur à bord de la corvette l'*Astrolabe* partie de Toulon en 1826 sous le commandement de Jules Dumont d'Urville pour une vaste mission de découverte et de cartographie dans les mers du Sud.

Le rôle des dessinateurs était alors primordial, dans le cadre des expéditions à finalités scientifiques, pour rassembler la matière iconographique destinée à illustrer au retour tant publications savantes qu'atlas pittoresques destinés au grand public. Un impressionnant matériel (papiers, crayons, couleurs) était embarqué dans cette perspective.

L'échelle de cet arbre « de près de 100 pieds de circonférence » nous est donnée par les personnages occupés, l'un à le mesurer au moyen d'une corde, les deux autres à noter ce qu'on imagine être de savantes observations.

## ARCHIVES ÉLECTRONIQUES

### PERSPECTIVES (2) : UN NUMÉRIQUE À VISAGE HUMAIN

par Thomas Van de Walle, direction de l'Appui scientifique

**Les prouesses des moteurs de recherche laissent entrevoir des perspectives de prééminence des machines dans le traitement de nos données d'archives numériques..., mais nous n'en sommes pas là.**

Cela s'explique par la qualité globale des données concernées, qui n'est pas suffisamment homogène pour garantir des traitements massifs efficaces. La qualité des données archivées est en effet formatée par leur contexte de production, et non adaptée à leur écosystème d'archivage. Ce serait à l'archiviste de redonner de la cohérence aux données dans ce nouvel écosystème, mais lui, humain, ne peut assurer cette cohérence à l'échelle de chaque donnée qu'il reçoit.

Par ailleurs, il ne fait pas cette démarche pour permettre l'optimisation du travail de la machine, mais pour répondre au besoin de recherche d'information d'un autre humain. Son travail, mis en œuvre par l'humain, limité par l'humain, reste à destination de l'humain. Dans sa démarche, l'archiviste reste un **médiateur**, donnant des clés d'accès à des ensembles de données.

Nos systèmes d'archivage numérique restent ainsi à la main de l'homme, par nécessité. Ils le demeurent aussi par choix, pour tenir compte de la **valeur humaine des données**. Là où la machine ne fait pas de distinction de valeur, l'homme voit des informations sensibles, des données



© Arch. nat./pôle image

à caractère personnel, des œuvres de l'esprit, des objets de mémoire. Les outils de l'archiviste doivent lui permettre de garantir le respect de ces préoccupations si humaines.

Prochain épisode :  
**ADAMANT après ADAMANT**

# HORS LES MURS

## LES ARCHIVES S'EXPOSENT

par Anne Le Foll, service des prêts aux expositions, Mission de la diffusion scientifique

**Les Archives nationales sont régulièrement sollicitées par des institutions culturelles pour le prêt de documents dans le cadre d'expositions temporaires. Voici des lieux à visiter cet été pour découvrir les documents de notre institution.**

### À Paris et en Île-de-France

#### 1940, les parisiens dans l'exode

Paris, musée du Général Leclerc et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin  
26 février-1<sup>er</sup> décembre

#### L'Aventure du « Ring » en France

Paris, Bibliothèque nationale de France-Bibliothèque-musée de l'Opéra Garnier  
Fin septembre-mi-octobre – début janvier 2021

#### Les expositions universelles dans les Hauts-de-Seine

Nanterre, Archives départementales des Hauts-de-Seine  
Fin mai-25 septembre

#### Comme en 40...

Paris, musée de l'Armée  
17 septembre 2020-10 janvier 2021

#### Le papyrus dans tous ses états

Paris, Collège de France  
17 septembre-28 octobre

### En région

#### Mythes et légendes de la Forteresse royale de Chinon

Chinon, Forteresse royale  
20 mai-2 novembre

#### Ferdinand-Philippe d'Orléans (1810-1842). Images d'un prince idéal

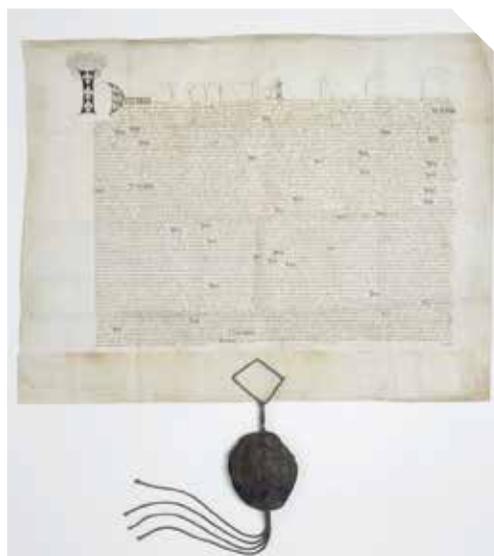
Montauban, musée Ingres-Bourdelle  
10 juillet-1<sup>er</sup> novembre

#### La sculpture en son château. Variations sur un art majeur

Lunéville, Château  
19 septembre 2020-10 janvier 2021

#### Le traité de Troyes

Troyes, Hôtel-Dieu-le-Comte  
9 septembre-3 janvier 2021



Le traité conclu en la cathédrale de Troyes le 21 mai 1420, entre le roi de France Charles VI et le roi d'Angleterre Henri V, et ses conséquences ont profondément marqué l'histoire des relations franco-britanniques. Le Conseil départemental de l'Aube commémore l'événement du 6<sup>e</sup> centenaire du traité de Troyes à travers une exposition à l'Hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes. Celle-ci présente 180 documents, manuscrits peints, objets d'art du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Les Archives nationales s'associent à l'exposition par le prêt de quatre documents, dont celui de l'exemplaire anglais du traité conservé dans leur Trésor des chartes.

Traité de Troyes ratifié par le roi d'Angleterre Henri V, à la suite du mariage de Henri V avec Catherine, fille de Charles VI. Acte rédigé en latin, à la cathédrale Saint-Pierre de Troyes, 21 mai 1420. AE/111/254. © Arch. nat.

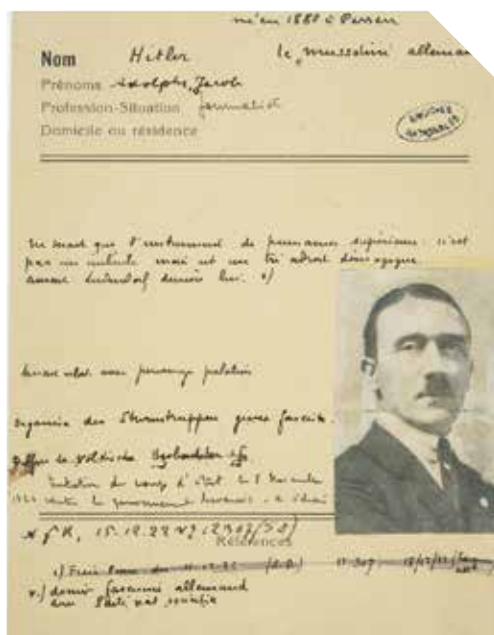
### À l'Étranger

#### Tudor Power and Glory : the Field of Cloth of Gold

Leeds, Royal Armouries Museum  
1<sup>er</sup> juin-16 novembre

#### We never sleep

Frankfort, Schirn Kunsthalle  
26 juin-27 septembre



La Schirn Kunsthalle consacre une exposition ayant pour thème l'espionnage comme source d'inspiration artistique. L'exposition présente des œuvres d'artistes contemporains ainsi que des objets inattendus touchant à l'âge d'or de l'espionnage. À cette occasion, les Archives nationales prêtent la fiche de renseignement sur Hitler établie en 1924 par la Haute Commission interalliée des territoires rhénans. Bien que comportant des informations erronées sur l'état civil de Hitler, cette fiche montre déjà la capacité de nuisance de ce dernier. Son rédacteur le qualifie de « Mussolini allemand » et précise en notes « Ne serait que l'instrument de puissances supérieures : n'est pas un imbécile mais un adroit démagogue [...] organise des Sturmtruppen genre fasciste. »

Fiche des Renseignements généraux concernant Hitler Adolphe Jacob. Date de l'annotation la plus récente : 22 septembre 1924. AE/1/25/4.

© Arch. nat./pôle image

Compte tenu de la crise sanitaire, les dates des expositions sont susceptibles d'être modifiées.

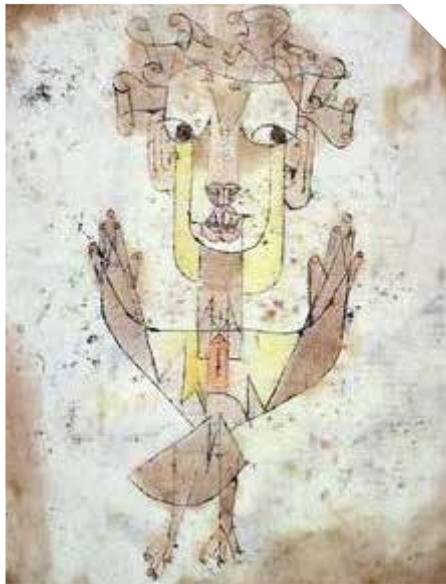
## DIALOGUER L'ARCHIVE

par Françoise Lemaire, Mission des partenariats scientifiques et des relations internationales



**ALFANDARY (Isabelle) dir.,**  
*Dialoguer l'archive*, Bry-sur-Marne,  
INA Éditions, 2019, 154 p., 12 euros

Une initiative du Collège international de philosophie, le « Projet Archive », a suscité la production, par des duos composés d'archivistes et de chercheurs en sciences humaines, d'un ouvrage original qui éveille la curiosité autant qu'il stimule l'imagination, autour des archives et de leur place dans la société contemporaine. *Dialoguer l'archive* rassemble en effet six réflexions, coécrites à deux ou plusieurs mains, sur des situations concrètes, où les archives se révèlent dans leur complexité et leur inépuisable matière : archives saisies dans le processus de leur



« L'archive, qui conserve la mémoire du passé est toujours déjà tournée vers l'avenir auquel elle s'adresse et se destine à la manière de l'Ange de l'Histoire qu'évoque Walter Benjamin à propos d'un tableau de Paul Klee. »  
Isabelle Alfandary, *Dialoguer l'archive*, introduction, page 7.

**Paul Klee, Angelus novus, (aquarelle)**  
© Israel Museum

archivage et de leurs usages, archives en tension entre mémoire et oubli, archives manquantes et reconstitution virtuelle, émergence des archives en musée, archives en guerre, archives et affirmation des droits de l'homme... À l'ère du numérique qui complexifie les enjeux, les techniques et pratiques professionnelles ont toujours une forte dimension politique.

*Avec les contributions de Roberto Aceituno (Université du Chili), Isabelle Alfandary (Collège international de philosophie),*

*Marianne Amar (musée national de l'Histoire de l'immigration), François Bordes (Institut mémoire de l'édition contemporaine), Dominique de Font-Réaulx (musée du Louvre), Christophe Labaune (Collège de France), Élise Lamy-Rested (Collège international de philosophie), Françoise Lemaire, Rosine Lheureux, Geneviève Profit (Archives nationales), Agnès Magnien (Institut national de l'audiovisuel), Isabelle Richefort (Archives du ministère des Affaires étrangères), Céline Surprenant (Collège de France), Benedetta Zaccarello (CNRS).*

## INFOS PRATIQUES

• **Pierrefitte-sur-Seine**  
59, rue Guynemer 90001  
93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex  
Tél. 01 75 47 20 00

• **Fontainebleau**  
2, rue des Archives 77300 Fontainebleau  
Tél. 01 72 79 91 00

• **Paris**  
60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris  
Tél. 01 40 27 60 00

**Salle de lecture**  
11, rue des Quatre-Fils 75003 Paris  
Tél. 01 40 27 64 20 / Fax. 01 40 27 66 28

**Musée des Archives - Hôtel de Soubise**  
60, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris  
Tél. 01 40 27 60 96 / Fax. 01 40 27 66 45

[www.archives-nationales.culture.gouv.fr](http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr)



**Imprimerie DEJA LINK**  
ZA de la Cerisaie / 19 - 27 rue des Huleux  
93245 Stains

**Directeur de la publication**  
Bruno Ricard

**Secrétaire de la publication**  
Léa Pinard

**Comité de rédaction**  
Bruno Ricard, Claire Béchu, Ghislain Brunel,  
Gabrielle Grosclaude, Béatrice Hérold, Françoise  
Lemaire, Sabine Meuleau, Léa Pinard,  
Emmanuel Rousseau, Catherine Vergriète

**Secrétariat : 01 75 47 21 32**

**Crédits photographiques**  
• Arch. nat./pôle image  
• Arch. nat./A. Rousseau  
• Arch. nat./E. Rousseau  
• Arch. nat./SED  
• Adrianna Wallis

• Arch. nat./SED  
• Farida Bréchemier  
• Israel Museum  
• Ministère de la Culture, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Diffusion RMN-GP

**Réalisation graphique**  
Léa Pinard

**Visuels de couverture**

Pour la lettre sur le visuel : 440AP/1, © Arch. nat.,  
Pour le cliché de la lettre et le portrait de MA :  
© Wikimedia Commons, Laboratoire CRC  
Pour la conception réalisation : © DYPAC

**Mémoire d'avenir en ligne :**

